

je connais mon banquier je connais mon banquier je connais mon banquier

Prestations et services bancaires

je connais mon banquier je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier je connais mon banquier

Tarifs et conditions en vigueur dès le 01.01.2023

je connais mon banquier je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier je connais mon banquier



Prestations et services bancaires index

Informations générales	3
Comptes privés	5
Comptes d'épargne	6
Comptes de prévoyance	7
Portefeuilles gérés par le client	9
Comptes d'épargne en fonds de placement	11
Comptes privés et sociétés	12
Comptes sociétés	13
Cartes BCGE et opérations en agence	14
Cartes de crédit pour particuliers	15
Cartes prépayées pour particuliers	16
Cartes de crédit pour sociétés	17
Trafic des paiements	18
Chèques et assignations à vue sur banques	19
Conditions générales pour effets de commerce	20
Check-up	20
Coffres-forts	21

Informations générales

Remarques générales	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Votre conseiller est à disposition pour vous fournir tous renseignements sur les prestations et leur tarification ▪ La banque se réserve le droit de modifier les tarifs et conditions des prestations, en fonction de l'environnement économique et de l'évolution des marchés ▪ Les avis et relevés en version électronique sont disponibles sans frais sur Netbanking ▪ Des renseignements complémentaires sur les produits et prestations BCGE sont disponibles sur les sites bcge.ch, avantageservice.ch et synchronyunds.com ▪ Les frais, prélevés sur base périodique, sont dus pour la totalité de la période de facturation entamée
Conditions générales	
Ouverture et clôture de relation/compte	Gratuites ¹
Taux d'intérêt	Disponibles dans les agences BCGE ou sur le site bcge.ch
Relevés bancaires	Sur base mensuelle
Boucllement	Annuel
Impôt anticipé	35% dès un montant brut d'intérêt créancier de CHF 200 avec un seul boucllement par année civile
Frais d'édition et d'envoi ²	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En Suisse courrier A: CHF 2.10/envoi ▪ En Suisse courrier B: CHF 1.90/envoi ▪ À l'étranger: CHF 2.80/envoi ▪ Netbanking: gratuit
TVA	Les tarifs et frais mentionnés dans la présente brochure, qui sont imposables en vertu de la législation sur la taxe sur la valeur ajoutée, sont indiqués + TVA. La TVA est facturée uniquement aux clients domiciliés en Suisse et au Liechtenstein, les clients domiciliés à l'étranger n'étant pas astreints à celle-ci
Tarifs en monnaie étrangère	Les tarifs et frais sont appliqués en CHF ou contre-valeur en monnaie étrangère, hors cartes de crédit
Cartes BCGE et cartes de crédits BCGE	Octroyées sous conditions
Moyen de connexion sécurisé à l'espace Netbanking	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Application CrontoSign Swiss: gratuite ▪ Lecteur optique CrontoSign Swiss: CHF 50 + TVA Pour plus d'informations, contacter votre conseiller

¹ En cas de relation complexe, des frais forfaitaires à l'ouverture peuvent être facturés. Pour plus d'informations, contacter votre conseiller

² En cas d'envoi courrier non standard, les frais sont imputés au client (plus frais administratifs)

Informations générales (suite)

Autres frais	Succession	Le traitement de dossier dans le cadre d'une succession est facturé CHF 120/heure + TVA, min. CHF 120 + TVA	
	Travaux nécessaires au suivi de la relation afin de répondre aux demandes externes ou aux exigences légales/réglementaires ³	CHF 120/heure + TVA, min. CHF 50/cas + TVA ou selon facturation	
	Blocage	En cas de 2 ^e retour de courrier pour adresse erronée: CHF 30/cas + TVA	
Etablissement et envoi de duplicata d'attestation, d'extrait de compte ou de confirmation, par courrier, fax ou e-mail		<ul style="list-style-type: none"> ▪ CHF 30/cas + frais d'envoi; majoration de CHF 25 si urgent ▪ Pour des recherches complexes, le tarif frais de travaux nécessaires au suivi de la relation 	
	Rappel	CHF 30	
	Courrier conservé	CHF 600/an + TVA	
	Avoirs sans contact	Frais de recherche facturés (CHF 120/h + TVA, min. CHF 50)	
	Relation numérique	CHF 1'000/an + TVA	
	Société de domicile	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suisse et France: CHF 1'000/an + TVA ▪ Autres: CHF 3'000/an 	
	Propriété par étages	CHF 240/an	
	Relevé fiscal annuel ⁷	Client avec dépôt titres: <ul style="list-style-type: none"> ▪ Suisse: CHF 60⁴/portefeuille du dépôt titres concerné + TVA ▪ France: CHF 80⁴⁺⁵⁺⁶/client ▪ Autres pays: CHF 80⁴⁺⁵/client 	Client sans dépôt titres: <ul style="list-style-type: none"> ▪ France: CHF 10⁴⁺⁵/client
	Taxe étranger	Taxe sur opérations boursières selon législations CHF 5	
Attestation de relation commerciale		Min. CHF 300 + TVA	
	Client domicilié hors de Suisse	CHF 25 ⁴⁺⁵⁺⁸ /trimestre	

³ Notamment: analyse, recherche, mise à niveau documentaire ou fourniture de pièces

⁴ Non facturé aux clients: titulaires d'un mandat Best of ou avec forfait "Tout compris" en vigueur le jour de la facturation sauf mandat Genesis ou jeune jusqu'à 25 ans révolu

⁵ Non facturé aux clients uniquement titulaires d'un compte Epargne 3 ou Libre passage

⁶ Pour les clients uniquement titulaires d'un Plan épargne fonds prévoyance, application de la tarification "Clients sans dépôt titres"

⁷ Edition automatique ou sur demande, selon disponibilité par pays de domicile fiscal. Pour plus d'informations, contacter votre conseiller

⁸ Non facturé aux clients titulaires d'un prêt hypothécaire

Comptes privés

Comptes privés		BCGE Privé ⁹	BCGE Privé 12-25
	Clientèle	Particuliers dès l'âge de 26 ans	Jeunes actifs et étudiants âgés de 12 à 25 ans révolus
	Caractéristique	Compte pour recevoir le salaire, les revenus réguliers ou une rente et effectuer les opérations de paiement	Compte pour recevoir le salaire ou les revenus d'un travail temporaire et effectuer les opérations de paiement
	Monnaie	CHF, EUR, USD	CHF, EUR, USD
	Forfait de tenue de compte	CHF 3/mois	Gratuit
	Limite de rémunération	Aucune	Aucune
	Limite de retrait	Aucune	Aucune
	Boucllement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Annuel ▪ Trimestriel si 1) le solde du compte après calcul du boucllement est négatif ou 2) la somme des frais ou intérêts débiteurs résultant du boucllement est ≥ CHF 200 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Annuel ▪ Trimestriel si 1) le solde du compte après calcul du boucllement est négatif ou 2) la somme des frais ou intérêts débiteurs résultant du boucllement est ≥ CHF 200
	Prestations complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Netbanking et e-Safe: accès gratuit ▪ Carte Debit Mastercard BCGE ▪ Carte de crédit ou carte prépayée 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Netbanking et e-Safe: accès gratuit ▪ Carte Debit Mastercard BCGE: gratuite ▪ Carte de crédit ou carte prépayée: carte principale gratuite ▪ Offres extra-bancaires: nombreux avantages auprès de nos partenaires et cadeau de bienvenue à découvrir sur le site bcge.ch/jeunes

Comptes d'épargne

		BCGE Epargne ¹⁰	Compte Epargne Classic	Compte Epargne Jeunesse	Compte Start'Ep
Comptes d'épargne	Clientèle	Particuliers dès l'âge de 18 ans		Jeunes jusqu'à 17 ans révolus	Jeunes de 12 à 17 ans révolus
	Caractéristique	Compte pour accumuler des réserves financières dans le but de réaliser ses projets à court ou moyen terme		Compte pour constituer un premier capital pour un enfant jusqu'à sa majorité	Compte pour débiter une épargne en toute autonomie et préparer ses projets futurs
	Monnaie	CHF	EUR, USD, CNY, GBP	CHF, EUR, USD	CHF, EUR, USD
	Forfait de tenue de compte	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
	Limite de rémunération	CHF 500'000	EUR 300'000/USD 500'000/ CNY 3'200'000/GBP 400'000	CHF 500'000/EUR 300'000/ USD 500'000	CHF 500'000/EUR 300'000/ USD 500'000
	Limite de retrait	<ul style="list-style-type: none"> ▪ CHF 50'000/an ▪ Au-delà: préavis de 31 jours 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contre-valeur de CHF 50'000/an ▪ Au-delà: préavis de 31 jours 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ CHF 50'000/an ▪ Au-delà: préavis de 31 jours 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ CHF 50'000/an ▪ Au-delà: préavis de 31 jours
	Compensation du dépassement de la limite de retrait sans préavis	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2% du montant excédant la limite ▪ En cas de clôture de compte par transfert bancaire et sans émission de préavis de retrait, le traitement de l'opération peut prendre jusqu'à 48 heures 			
	Prestations complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Netbanking et e-Safe: accès gratuit ▪ Programme de fidélité ▪ Avantage service: jusqu'à 2% d'intérêts supplémentaires¹¹ 	Netbanking et e-Safe: accès gratuit	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Netbanking: accès gratuit (consultation uniquement) ▪ e-Safe: accès gratuit ▪ Carte de versement: 1^{ère} carte gratuite 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Netbanking: accès gratuit (consultation et transferts) ▪ e-Safe: accès gratuit ▪ Carte BCGE/carte de versement: 1^{ère} carte gratuite
	Remarques	Majoration de CHF 5 sur les opérations de paiement effectuées à partir de ce compte par rapport au tarif standard, sauf exception (voir détails page 18)	Majoration de CHF 5 sur les opérations de paiement effectuées depuis ce compte par rapport au tarif standard, sauf exception (voir détails page 18)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conversion automatique en compte BCGE Epargne ou compte Epargne Classic selon la devise dès l'âge de 17 ans révolus ▪ Majoration de CHF 5 sur les opérations de paiement effectuées depuis ce compte par rapport au tarif standard, sauf exception (voir détails page 18) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Retraits gratuits dans les bancomats des banques cantonales ▪ Conversion automatique en compte BCGE Epargne ou compte Epargne Classic selon la devise dès l'âge de 17 ans révolus ▪ Majoration de CHF 5 sur les opérations de paiement effectuées depuis ce compte par rapport au tarif standard, sauf exception (voir détails page 18)

¹⁰ Conditions identiques pour les comptes Epargne Classic en CHF, excepté l'accès au programme de fidélité Avantage service. Voir taux d'intérêt en agence

¹¹ Voir conditions en agence ou sur le site avantageservice.ch

Comptes de prévoyance

		Compte Epargne 3 (3 ^e pilier a)	Plan épargne fonds prévoyance
Comptes de prévoyance	Clientèle	Particuliers exerçant une activité lucrative en Suisse et cotisant à l'AVS, de 18 à 65 ans (64 ans pour les femmes) et jusqu'à 70 ans (69 ans pour les femmes) en cas de maintien de l'activité lucrative	
	Caractéristique	Compte pour combler les éventuelles lacunes de prévoyance des 1 ^{er} et 2 ^e piliers	Plan d'investissement automatisé, dans un ou au maximum deux fonds de placement de la gamme Synchrony LPP Funds ¹² , visant à dynamiser les avoirs de 3 ^e pilier a
	Monnaie	CHF	CHF
	Limite de rémunération	Aucune	–
	Conditions	–	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre titulaire d'un compte Epargne 3 (3^e pilier a) ▪ Avoir sur le compte Epargne 3 supérieur à CHF 50 ▪ Cinq plans au maximum/personne
	Conditions de versement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Versement initial: min. CHF 100 ▪ Pour les personnes affiliées à une caisse de pension: max. CHF 7'056/an ▪ Pour les personnes non affiliées à une caisse de pension: 20% du revenu mais au maximum CHF 35'280/an 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Investissement initial: min. CHF 100 (via compte Epargne 3) ▪ Investissement mensuel: min. CHF 100 ▪ Ordre permanent mensuel sur le compte Epargne 3 depuis un compte BCGE ▪ Pour les personnes affiliées à une caisse de pension: max. CHF 7'056/an ▪ Pour les personnes non affiliées à une caisse de pension: 20% du revenu mais au max. CHF 35'280/an
	Conditions d'investissement	–	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Investissement automatique dès que le montant minimal de placement est atteint ▪ La totalité du solde en compte est investie (sauf le montant résiduel ne suffisant pas pour l'achat d'une/de part(s) entière(s) de fonds. Ce dernier sera conservé en compte dans l'attente d'un versement suffisant pour l'achat d'une/de nouvelles part(s))
	Conditions de retrait	Le capital est versé au plus tôt 5 ans avant et au plus tard 5 ans après l'âge légal de la retraite ou selon les conditions légales et réglementaires en vigueur au moment du versement ¹³	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le montant de la vente des fonds demeure sur le compte Epargne 3 selon les conditions légales et réglementaires en vigueur au moment de la vente ▪ Le capital est versé au plus tôt 5 ans avant et au plus tard 5 ans après l'âge de la retraite ou selon les conditions légales et réglementaires en vigueur au moment du versement¹³
	Forfait de tenue de compte	Gratuit	–
	Commission d'administration	–	Aucune
	Courtage	–	Aucun
	Frais d'édition et d'envoi	Selon conditions générales	Aucun
	Frais pour montants versés en trop	CHF 20	–
	Frais de retrait pour l'accès à la propriété ou pour le remboursement d'un prêt hypothécaire	CHF 50	–
Frais de clôture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Motif: gratuit, si clôture à l'âge légal de la retraite ▪ Autre motif: CHF 120 ▪ Si capital investi dans les fonds de placement Synchrony LPP Funds: CHF 60 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1^{er} année: CHF 200 ▪ 2^e année: CHF 100 ▪ Dès la 3^e année: gratuit 	
Transfert de titres externe	–	Non autorisé	
Limite de fortune investie	–	Aucune	
Echange de parts de fonds de placement détenues dans le dépôt	–	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1^{er} année: CHF 200/modification ▪ Dès la 2^e année: 1^{er} modification gratuite et ensuite CHF 200/modification 	
Modification du choix de fonds de placement pour l'investissement automatique	–	Gratuit	

Comptes de prévoyance (suite)

		Compte Epargne 3 (3 ^e pilier a)	Plan épargne fonds prévoyance
Comptes de prévoyance	Frais de traitement en cas de succession (y compris les frais de clôture)	CHF 120	–
	Relevé et attestation	Relevé de boucllement et attestation fiscale annuels gratuits	–
	Prestations complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Possibilité d'investir tout ou partie des avoirs de prévoyance dans les fonds de placement Synchrony LPP Funds¹² ▪ Assurance risque pur ▪ Bonus d'intérêt additionnel sur le compte BCGE Epargne grâce au programme de fidélité Avantage service¹⁴ 	Bonus d'intérêt additionnel sur le compte BCGE Epargne grâce au programme de fidélité Avantage service ¹⁴
	Remarques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les montants cotisés sont déductibles du revenu imposable (sous réserve d'une soumission à la taxation ordinaire ou d'avoir déposé, pour les personnes imposées à la source, une demande de Taxation Ordinaire Ulérieure) ▪ En cas de décès, le capital est protégé et versé aux bénéficiaires conformément au règlement ▪ Les avoirs Epargne 3 sont insaisissables, tant qu'ils restent déposés dans le cadre du 3^e pilier lié 	–
Compte de libre passage			
Comptes de prévoyance	Cible	Particuliers de 18 à 65 ans (64 ans pour les femmes), voire jusqu'à 70 ans (69 ans pour les femmes)	
	Caractéristique	Compte pour préserver les avoirs de 2 ^e pilier lors de la cessation temporaire ou définitive d'une activité lucrative	
	Monnaie	CHF	
	Limite de rémunération	Aucune	
	Conditions de versement	Seuls les avoirs provenant d'une institution de prévoyance professionnelle ou les remboursements de fonds ayant servi à l'accession à la propriété sont acceptés	
	Conditions de retrait	Le capital est versé au plus tôt 5 ans avant et au plus tard 5 ans après l'âge de la retraite ou selon les conditions légales et réglementaires en vigueur au moment du versement ¹³	
	Forfait de tenue compte/commission d'administration de dépôt	Gratuit	
	Frais de retrait pour l'accession à la propriété ou pour le remboursement d'un prêt hypothécaire	CHF 500	
	Frais de clôture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Motif âge légal de la retraite: gratuit ▪ Autre motif: CHF 120 ▪ Si capital investi dans les fonds de placement Synchrony LPP Funds: CHF 60 	
	Frais de traitement en cas de succession (y compris les frais de clôture)	CHF 120	
	Autres frais	CHF 120/heure (min. CHF 50)	
	Relevé et attestation	Relevé de boucllement annuel gratuit	
	Prestations complémentaires	Possibilité d'investir tout ou partie des avoirs de prévoyance dans les fonds de placement Synchrony LPP Funds ¹² . Les émissions et rachats de parts de fonds de placement Synchrony LPP Funds sont décomptés sans commission	
	Echange de parts de fonds de placement détenues dans le dépôt	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1^{ère} année: CHF 200/modification ▪ Dès la 2^e année: 1^{ère} modification gratuite. Dès la 2^e modification: CHF 200/modification 	
Remarques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Produit des intérêts et capital de prévoyance non imposables jusqu'au versement ▪ En cas de décès, le capital est protégé et versé aux bénéficiaires conformément au règlement ▪ Les avoirs de libre passage sont insaisissables, tant qu'ils restent déposés dans le cadre du 2^e pilier 		

¹² Pour plus d'informations, contacter votre conseiller

¹³ Conditions spéciales en cas de départ vers l'UE/AELE. Pour plus d'informations, contacter votre conseiller

¹⁴ Voir conditions en agence ou sur le site avantageservice.ch

Portefeuilles gérés par le client

Dépôts		Dépôt 1816 (Trading online 1816)																																												
	Clientèle	Particuliers et sociétés																																												
	Caractéristique	Dépôt titres lié à la prestation 1816, pour gérer en ligne, de façon autonome son portefeuille																																												
Monnaie des comptes liés au dépôt titres		CHF et monnaies étrangères principales à choix																																												
	Droits de garde	<ul style="list-style-type: none"> Tarif de base: 0.10%/an de la masse sous gestion + TVA Gratuit: actions BCGE Frais minimums: CHF 40/an + TVA ¹⁴, maximums CHF 500/an + TVA 																																												
	Fréquence de facturation	Trimestrielle																																												
	Transfert de titres externe	Titres suisses et étrangers: CHF 50/ligne + TVA																																												
	Frais de clôture	Gratuit																																												
	Conditions d'utilisation	Netbanking mis à disposition sans frais avec accès gratuit à la prestation 1816																																												
Prestations complémentaires		<ul style="list-style-type: none"> Comptes 1816 non rémunérés (tenue de compte gratuite) Relevé de performance gratuit Relevé fiscal Informations financières 																																												
		Tarification par transaction saisie en ligne ¹⁶																																												
		<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Tranches</th> <th colspan="2">Actions/Obligations/Warrants/ETF ¹⁹</th> <th colspan="2">Fonds de placement ¹⁵⁺¹⁷⁺¹⁹</th> </tr> <tr> <th>Marché suisse et obligations euromarché</th> <th>Marché Europe et Amérique du Nord</th> <th>Suisses ²¹</th> <th>Autres</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Jusqu'à CHF 1'000</td> <td>CHF 8</td> <td>CHF 15</td> <td>CHF 35</td> <td>CHF 40</td> </tr> <tr> <td>Dès CHF 1'001</td> <td>CHF 25</td> <td>CHF 25</td> <td>CHF 35</td> <td>CHF 40</td> </tr> <tr> <td>Dès CHF 10'001</td> <td>CHF 60</td> <td>CHF 60</td> <td>CHF 35</td> <td>CHF 40</td> </tr> <tr> <td>Dès CHF 25'001</td> <td>CHF 130</td> <td>CHF 130</td> <td>CHF 40</td> <td>CHF 150</td> </tr> <tr> <td>Dès CHF 50'001</td> <td>CHF 190</td> <td>CHF 190</td> <td>CHF 175</td> <td>CHF 225</td> </tr> <tr> <td>Dès CHF 100'001</td> <td>CHF 190</td> <td>CHF 190</td> <td>CHF 300</td> <td>CHF 400</td> </tr> <tr> <td>Dès CHF 500'001 ²⁰</td> <td>CHF 190</td> <td>CHF 190</td> <td>CHF 1'000</td> <td>CHF 1'000</td> </tr> </tbody> </table>	Tranches	Actions/Obligations/Warrants/ETF ¹⁹		Fonds de placement ¹⁵⁺¹⁷⁺¹⁹		Marché suisse et obligations euromarché	Marché Europe et Amérique du Nord	Suisses ²¹	Autres	Jusqu'à CHF 1'000	CHF 8	CHF 15	CHF 35	CHF 40	Dès CHF 1'001	CHF 25	CHF 25	CHF 35	CHF 40	Dès CHF 10'001	CHF 60	CHF 60	CHF 35	CHF 40	Dès CHF 25'001	CHF 130	CHF 130	CHF 40	CHF 150	Dès CHF 50'001	CHF 190	CHF 190	CHF 175	CHF 225	Dès CHF 100'001	CHF 190	CHF 190	CHF 300	CHF 400	Dès CHF 500'001 ²⁰	CHF 190	CHF 190	CHF 1'000	CHF 1'000
Tranches	Actions/Obligations/Warrants/ETF ¹⁹			Fonds de placement ¹⁵⁺¹⁷⁺¹⁹																																										
	Marché suisse et obligations euromarché	Marché Europe et Amérique du Nord	Suisses ²¹	Autres																																										
Jusqu'à CHF 1'000	CHF 8	CHF 15	CHF 35	CHF 40																																										
Dès CHF 1'001	CHF 25	CHF 25	CHF 35	CHF 40																																										
Dès CHF 10'001	CHF 60	CHF 60	CHF 35	CHF 40																																										
Dès CHF 25'001	CHF 130	CHF 130	CHF 40	CHF 150																																										
Dès CHF 50'001	CHF 190	CHF 190	CHF 175	CHF 225																																										
Dès CHF 100'001	CHF 190	CHF 190	CHF 300	CHF 400																																										
Dès CHF 500'001 ²⁰	CHF 190	CHF 190	CHF 1'000	CHF 1'000																																										
		Gratuits: Actions BCGE, fonds Synchrony (voir exceptions dans la rubrique remarques) et Certificats BCGE																																												
		<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Tranches</th> <th colspan="2">Actions/Obligations/Warrants/ETF ¹⁹</th> </tr> <tr> <th colspan="2">Autres marchés</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Jusqu'à CHF 2'000</td> <td>CHF 25</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Dès CHF 2'001</td> <td>CHF 35</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Dès CHF 10'001</td> <td>CHF 55</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Dès CHF 15'001</td> <td>CHF 75</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Dès CHF 50'001</td> <td>CHF 130</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Tranches	Actions/Obligations/Warrants/ETF ¹⁹		Autres marchés		Jusqu'à CHF 2'000	CHF 25		Dès CHF 2'001	CHF 35		Dès CHF 10'001	CHF 55		Dès CHF 15'001	CHF 75		Dès CHF 50'001	CHF 130																									
Tranches	Actions/Obligations/Warrants/ETF ¹⁹																																													
	Autres marchés																																													
Jusqu'à CHF 2'000	CHF 25																																													
Dès CHF 2'001	CHF 35																																													
Dès CHF 10'001	CHF 55																																													
Dès CHF 15'001	CHF 75																																													
Dès CHF 50'001	CHF 130																																													
	Remarques	<ul style="list-style-type: none"> Les émissions ou rachats de parts de fonds de placement Synchrony sont décomptés sans commission pour la clientèle BCGE. Lors de l'émission ou du rachat des parts de fonds "Synchrony Swiss Government Bonds" et "Synchrony Optimised SPI®", la direction du fonds facture néanmoins les frais accessoires, occasionnés par l'achat ou la vente, au compartiment de ces fonds. Pour de plus amples informations sur les commissions de gestion forfaitaires annuelles appliquées, voir le prospectus des fonds (factsheet), disponible auprès de votre conseiller ou sur le site bcge.ch Aucune vente à découvert n'est autorisée Les éventuels soldes débiteurs sont soumis aux taux débiteurs disponibles sur le site bcge.ch Pas de limite de type lombard 																																												

Portefeuilles gérés par le client (suite)

Dépôts		Dépôts titres standards					
	Clientèle	Particuliers et sociétés					
	Caractéristique	Dépôts destinés à la constitution et à la gestion de patrimoine					
Monnaie des comptes liés au dépôt titres		CHF et monnaies étrangères principales à choix					
	Droits de garde	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tarif de base: 0.30%/an de la masse sous gestion + TVA ▪ Frais minimums¹⁵: <ul style="list-style-type: none"> – CHF 100/an/dépôt titres + TVA – CHF 40/an/dépôt titres sans position + TVA – CHF 25/an/position + TVA ▪ Réduction du tarif de base: <ul style="list-style-type: none"> – Gratuit pour les actions BCGE, sans frais minimum – 0.25% pour les fonds de placement Synchrony et les Certificats BCGE ▪ Majoration du tarif de base: <ul style="list-style-type: none"> – 0.05%/an pour dépôt numérique, min. CHF 200 + TVA – Police d'assurance: CHF 25 + TVA, à l'exception des polices d'assurance nanties – Dépôt ségrégué: sur demande 					
	Fréquence de facturation	Trimestrielle					
	Transfert de titres externe	▪ Titres suisses: CHF 100/ligne + TVA ▪ Titres étrangers: CHF 120/ligne + TVA					
Livraison/retrait physique/remise		Titres ▪ Déposés à la BCGE: CHF 120/ligne + TVA ▪ Autres dépositaires: CHF 200/ligne + TVA Métaux précieux ▪ Déposés à la BCGE: CHF 200/ligne + TVA					
	Cédule hypothécaire	Gratuit					
	Frais de clôture	CHF 200 + TVA					
	Prestations complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comptes courants de gestion, liés au dépôt titres, non rémunérés (tenue de compte gratuite) ▪ Relevé de performance gratuit ▪ Crédit lombard ▪ Relevé fiscal 					
		Tarification ¹⁶					
		Obligations et titres assimilés		Actions, fonds de placement externes ¹⁷ et titres assimilés ¹⁶			
		En CHF ¹⁸ et en monnaies étrangères		Marché suisse		Autres marchés	
		CHF 120		CHF 80		CHF 120	
	Courtages	Minimum					
		Jusqu'à CHF	50'000	0.80%	1.10%	1.80%	2.00%
		Dés CHF	50'001	0.70%	1.00%	1.65%	1.85%
		Dés CHF	100'001	0.50%	0.80%	1.45%	1.65%
		Dés CHF	200'001	0.40%	0.60%	1.20%	1.40%
		Dés CHF	300'001	0.40%	0.40%	0.90%	1.10%
		Dés CHF	400'001	0.30%	0.30%	0.80%	1.00%
		Dés CHF	1'000'001	0.20%	0.20%	0.70%	0.90%
		Gratuits: Actions BCGE, fonds Synchrony (voir exceptions dans la rubrique remarques) et Certificats BCGE					
	Remarques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les émissions ou rachats de parts de fonds de placement Synchrony sont décomptés sans commission pour la clientèle BCGE. Lors de l'émission ou du rachat des parts de fonds "Synchrony Swiss Government Bonds" et "Synchrony Optimised SPI®", la direction du fonds facture néanmoins les frais accessoires, occasionnés par l'achat ou la vente, au compartiment de ces fonds. Pour de plus amples informations sur les commissions de gestion forfaitaires annuelles appliquées, voir le prospectus des fonds (factsheet), disponible auprès de votre conseiller ou sur le site bcge.ch ▪ Majoration de CHF 5 sur les opérations de paiement effectuées à partir du compte courant de gestion par rapport au tarif standard, sauf exception (voir en page 18) ▪ Les éventuels soldes débiteurs sont soumis aux taux débiteurs disponibles sur le site bcge.ch 					

Comptes d'épargne en fonds de placement

		BCGE Plan épargne fonds
Compte d'épargne en fonds de placement	Clientèle	Particuliers
	Caractéristique	Plan d'investissement mensuel automatisé dans au maximum deux fonds de placement de la gamme Synchrony ²²
	Monnaie	CHF, EUR, USD
	Commission d'administration	Aucune
	Emissions et rachats de parts de fonds	Fonds Synchrony: gratuits
	Conditions de versement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Versement initial: min. CHF 100 ▪ Versement mensuel: min. CHF 100 ▪ Versement extraordinaire: possible
	Conditions d'investissement	Investissement automatique dans le fonds de placement au choix du client ²² , dès que le montant minimal de placement est atteint. La totalité du solde en compte est investie (sauf le montant résiduel qui ne suffit pas pour l'achat d'une/de part(s) entière(s) de fonds. Ce dernier sera conservé en compte dans l'attente d'un versement ultérieur suffisant pour l'achat d'une/de nouvelle(s) part(s))
	Transfert de titres externe	Non autorisé
	Retraits/frais de clôture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1^{ère} année: CHF 200/événement + TVA ▪ 2^e année: CHF 100/événement + TVA ▪ Dès la 3^e année: gratuit
	Echange de parts de fonds de placement détenues dans le dépôt	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1^{ère} année: CHF 200/modification ▪ Dès la 2^e année: 1^{ère} modification annuelle: gratuite, ensuite CHF 200/modification
	Modification du choix de fonds de placement pour l'investissement automatique	Gratuit
	Prestations complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Relevé fiscal (voir tarifs en page 4) ▪ Dépôt Plan épargne fonds sans commission d'administration
	Remarques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'avoir sur le compte BCGE Plan épargne fonds doit être supérieur à CHF 50

¹⁵ Sauf fonds Synchrony, Certificats BCGE et actions BCGE

¹⁶ Les éventuels droits et taxes sont facturés en plus

¹⁷ Pour certains fonds de placement appliquant des frais spécifiques, des frais supplémentaires peuvent être facturés

¹⁸ Marché gris, nouvelles émissions: prix du marché + ½ courtage jusqu'à la fin de la période de souscription

¹⁹ Pour plus d'informations sur la disponibilité, contacter votre conseiller

²⁰ Transactions supérieures à CHF 1 million. Pour plus d'informations, contacter votre conseiller

²¹ Fonds de placement avec code ISIN suisse

²² Pour plus d'informations concernant les fonds Synchrony disponibles, contacter votre conseiller

Comptes privés et sociétés

Comptes privés et sociétés		Compte courant	BCGE Garantie loyer
	Clientèle	Particuliers dès l'âge de 18 ans et sociétés	Particuliers et sociétés
	Caractéristique	Compte d'avoirs à vue pour effectuer les opérations de paiement, principalement en monnaies courantes étrangères	Compte bloqué afin de constituer la garantie exigée par le bailleur lors d'une location
	Monnaie	Disponible en différentes monnaies, sauf pour celles proposées sous BCGE Privé (voir page 5) et BCGE Entreprises (voir page 13)	CHF
	Limite de rémunération	Aucune	CHF 500'000
	Ouverture de compte	Gratuit	<ul style="list-style-type: none"> ▪ CHF 10 jusqu'à CHF 1'000 de garantie ▪ CHF 20 de CHF 1'001 à CHF 10'000 ▪ CHF 50 au-delà de CHF 10'000
	Forfait de tenue de compte	CHF 24/trimestre	Gratuit
	Limite de retrait	Aucune	La garantie est libérée selon les conditions légales
	Limite de crédit	Possible, sur demande	-
	Frais d'édition et d'envoi	Selon conditions générales	Selon conditions générales
	Bouclément	Trimestriel	Annuel
	Impôt anticipé	35% du montant brut d'intérêt	35% des un montant brut d'intérêt créancier de CHF 200
	Prestations complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Netbanking et e-Safe: accès gratuit ▪ Business link: accès gratuit 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Netbanking: accès gratuit ▪ e-Safe: accès gratuit
	Remarques	-	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Possibilité de retirer les intérêts ▪ Certificat de dépôt délivré en 24 heures ▪ Documents remis à la régie par les soins de la BCGE

Comptes sociétés

	BCGE Entreprises	BCGE Trésorerie	Compte de consignation
Comptes sociétés			
Clientèle	Sociétés, indépendants, professions libérales, associations	Sociétés, indépendants, professions libérales, associations, communautés de copropriétaires	Sociétés
Caractéristique	Compte courant d'avoirs à vue pour effectuer les opérations courantes	Compte de mise en réserve de liquidités	Compte destiné à la mise en réserve de liquidités lors de la fondation d'une société et d'augmentation de capital d'une entreprise (société anonyme, société à responsabilité limitée ou société en commandite par actions ayant son siège en Suisse)
Monnaie	CHF, EUR, USD, JPY, CAD et CNY	CHF, EUR, USD	<ul style="list-style-type: none"> CHF EUR ou USD. Pour plus d'informations sur le versement d'agios, contacter votre conseiller
Limite de rémunération	Aucune	<ul style="list-style-type: none"> CHF: 500'000 EUR, USD: aucune 	-
Ouverture de compte	Gratuit	Gratuit	<ul style="list-style-type: none"> Frais de dossier: 1% de la somme consignée (contre-valeur CHF, min. CHF 200, max. CHF 5'000) Frais de livraison: min. CHF 50 Frais de modification: CHF 100 pour chaque attestation
Forfait de tenue de compte	CHF 24/trimestre	-	-
Frais d'écriture	Gratuit	CHF 0.50/ligne d'écriture	-
Limite de retrait	Aucune	<ul style="list-style-type: none"> CHF 100'000/an Au-delà: préavis de 31 jours 	-
Compensation du dépassement de la limite de retrait sans préavis	-	2% du montant excédant la limite	-
Limite de crédit	Possible, sur demande	-	-
Bouclément	Trimestriel	<ul style="list-style-type: none"> Annuel Trimestriel si 1) le solde du compte après calcul du bouclément est négatif ou 2) la somme des frais ou intérêts débiteurs résultant du bouclément est ≥ CHF 200 	Semestriel
Impôt anticipé	35% du montant brut d'intérêt créancier	<ul style="list-style-type: none"> Avec un seul bouclément par année civile: 35% du montant brut d'intérêt créancier de CHF 200 Avec plusieurs boucléments par année civile: 35% du montant brut d'intérêt 	-
Prestations complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> Netbanking: accès gratuit Business link: accès gratuit Carte de débit Carte de versement Cartes de crédit Mastercard Business Card et Corporate Card 	<ul style="list-style-type: none"> Netbanking: accès gratuit Business link: accès gratuit Carte de versement 	-
Remarques	Taux d'intérêt préférentiels selon paliers basés sur la rémunération du compte à terme 48 heures. Pour plus d'informations, contacter votre conseiller	Taux d'intérêt préférentiel	<ul style="list-style-type: none"> Pour plus d'informations sur l'attestation de consignation de capital, contacter votre conseiller Pas de rémunération créancière

Cartes BCGE et opérations en agence

		Carte Debit Mastercard BCGE	Carte Maestro BCGE ²³	Carte BCGE ²³	Carte de versement	
Cartes BCGE	Cotisation annuelle	CHF 40 ²⁴	CHF 40 ²⁴	CHF 20 ²⁴	Gratuite	
	Carte de remplacement (pour carte perdue, volée, détruite ou endommagée)	CHF 20	CHF 20	CHF 10	–	
	Frais de blocage définitif de la carte	CHF 30	CHF 30	▪ CHF 30 ▪ CHF 5 par Netbanking	–	
	Frais de blocage temporaire	▪ Gratuit sur l'application "One" ▪ CHF 30 par la BCGE		–		
	Renouvellement code NIP	CHF 10	CHF 10	CHF 10	–	
	Envoi en courrier recommandé	Tarif postal en vigueur	Tarif postal en vigueur	Tarif postal en vigueur	–	
	Retrait aux bancomats BCGE et réseau des banques cantonales	CHF, EUR Gratuit	Gratuit	Gratuit (uniquement bancomats BCGE)	–	
	Retrait aux bancomats d'autres banques	En Suisse (CHF, EUR)	▪ CHF: CHF 2 ▪ EUR: contre-valeur CHF 4/retrait	▪ CHF: CHF 2 ▪ EUR: contre-valeur CHF 4/retrait	–	
		A l'étranger	CHF 5/retrait	CHF 5/retrait	–	
	Versement aux bancomats BCGE (CHF, EUR)	Gratuit				
	Limite journalière d'utilisation	En Suisse et en Europe	CHF 5'000	CHF 5'000	Jusqu'à CHF 5'000 (uniquement bancomats BCGE)	–
		Hors Europe		CHF 3'000		–
	Paiement	En Suisse	Gratuit	Gratuit		–
A l'étranger		0.50% du montant, min. CHF 0.50	1% du montant, min. CHF 1.50		–	
Etablissement et envoi de duplicata	CHF 5/avis			–		
Contestation d'une transaction injustifiée	CHF 30			–		

Opérations en agence		Retrait (CHF, EUR)	CHF 3/retrait ²⁵ , clientèle privée: gratuit au-delà de CHF 5'000 ou contre-valeur en EUR
Retrait/versement depuis/sur un compte en monnaie étrangère de la même devise du compte (agio)			1%, min. CHF 10
Retrait/versement depuis/sur un compte d'une autre banque cantonale			CHF 10, sur présentation de la carte de compte uniquement
Change client			▪ CHF/EUR 3/opération + cours billet à la vente ▪ Autres monnaies: cours billet à la vente
Change non client			CHF 15/opération + cours billet à la vente
Achat/vente de métaux précieux physiques client			Gratuit
Achat/vente de métaux précieux physiques non client			▪ Jusqu'à CHF 1'000: CHF 5/opération ▪ Au-delà: CHF 25/opération
Tri de monnaie pour versement en compte			▪ Bancatique: 1% du montant ²⁴ ▪ En agence: 2% du montant ²⁴
Frais d'intervention			En cas de non-respect de la procédure d'utilisation d'un bancomat: CHF 120/heure
Service d'expédition de billets CHF et monnaies étrangères			Frais de commande CHF/EUR/USD 5 + agio 1% du montant pour EUR/USD ou agio 1.50% du montant pour CHF (min. CHF 30, max. CHF 100)
Livraison expresse de monnaies étrangères			CHF/EUR/USD 25/envoi
Montant de la commande			CHF/EUR/USD min.: 100, max.: 20'000

Cartes de crédit pour particuliers²⁶

		Carte Argent (Mastercard ou Visa)	Carte Or (Mastercard ou Visa)	Carte Platinum (Visa)
Visa et Mastercard	Cientèle	Dès 18 ans	Dès 18 ans	Dès 18 ans
	Caractéristique	Un mode de paiement avec de multiples avantages pour vos achats et vos voyages, ainsi que de nombreuses assurances liées	Un mode de paiement avec de multiples avantages pour vos achats et vos voyages, ainsi que de nombreuses assurances liées avec une couverture étendue	Pour les personnes ayant des exigences élevées et qui souhaitent des prestations exclusives
	Monnaie	CHF	CHF, EUR, USD	CHF, EUR, USD
	Comptes	BCGE Privé/BCGE privé 12-25		
	Limite mensuelle	Max. CHF 20'000	Max. CHF 50'000	Max. CHF 300'000
Cartes	Cotisation annuelle carte principale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ CHF 100 ▪ Gratuit jusqu'à 25 ans révolus 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ CHF/EUR/USD 200 ▪ Gratuit jusqu'à 25 ans révolus 	CHF 550, EUR 450, USD 450
	Cotisation annuelle carte supplémentaire	CHF 25	CHF 50, EUR/USD 100	7 cartes supplémentaires gratuites
	Carte de remplacement dans le monde entier	CHF 20	Gratuit	Gratuit
	Frais de blocage de la carte	Gratuit	Gratuit	Gratuit
	Remplacement du code NIP	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Achats	En Suisse	Gratuit		
	Transaction en monnaie étrangère	Cours devises à la vente + frais de traitement de 1.75% du montant		
	Transaction en CHF à l'étranger	Frais de traitement de 1.75% du montant ²⁷		
Retrait d'espèces	Bancomats en Suisse	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 4% du montant, min. CHF 10 ▪ Gratuit, sur l'ensemble du réseau des banques cantonales, avec option débit direct 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 4% du montant, min. CHF/EUR/USD 10 ▪ Gratuit, sur l'ensemble du réseau des banques cantonales, avec option débit direct 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2.5% du montant, min. CHF 5, EUR/USD 3.50 ▪ Gratuit, sur l'ensemble du réseau des banques cantonales, avec option débit direct
	Bancomats à l'étranger	4% du montant, min. CHF 10	4% du montant, min. CHF/EUR/USD 10	2.5% du montant, min. CHF 10, EUR/USD 7
	Guichets en Suisse et à l'étranger	4% du montant, min CHF/EUR/USD 10		4% du montant, min. CHF 10, EUR/USD 7
Autres frais	Facture papier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ CHF/EUR/USD 2/facture ▪ Gratuit avec l'application "One" 		Gratuit
	Frais de traitement en cas de retard de paiement	CHF 20/facture	CHF 20, EUR/USD 15/facture	
	Commission jeux d'argent	4% par transaction min. CHF 10 en suisse et à l'étranger (à l'exception de Swissslos/Loterie Romande)		
Services	Outil de gestion online	Application "One" et site viseca.ch		
	Paiement mobile	Voir détails sur viseca.ch		
	Programme bonus Surprise et prestations d'assurances	Voir détails sur surprise.ch et sur viseca.ch		

Cartes prépayées pour particuliers²⁸

		Viseca Mastercard PrePaid	Swiss Bankers Life	Swiss Bankers Travel
Mastercard	Clientèle	Dès 12 ans	Dès 12 ans	Dès 12 ans
	Caractéristique	<ul style="list-style-type: none"> Acceptée partout comme une carte de crédit, pour vos achats dans les commerces et sur internet Permet une maîtrise totale du budget, idéale pour les jeunes Paiement mobile 	<ul style="list-style-type: none"> Acceptée partout comme une carte de crédit, pour vos achats dans les commerces et sur internet Permet une maîtrise totale du budget, idéale pour les jeunes Paiement mobile 	<ul style="list-style-type: none"> Permet une maîtrise totale du budget, idéale pour les vacances et les voyages Paiement mobile
	Monnaie	CHF, EUR, USD	CHF	CHF, EUR, USD
	Limite de chargement	<ul style="list-style-type: none"> Min. CHF/EUR/USD 100 Max. CHF/EUR/USD 10'000 (CHF/EUR/USD 3'000 pour les moins de 30 ans) 	<ul style="list-style-type: none"> Min. CHF 100 Max. CHF 10'000 	<ul style="list-style-type: none"> Min. CHF/EUR/USD 100 Max. CHF/EUR/USD 10'000
	Limite d'utilisation	CHF/EUR/USD 3'000/mois	<ul style="list-style-type: none"> CHF 30'000/mois CHF 100'000/an 	<ul style="list-style-type: none"> EUR/USD 30'000/mois EUR/USD 100'000/an
Cartes	Cotisation annuelle	<ul style="list-style-type: none"> CHF 50, EUR/USD 25 Gratuite jusqu'à 25 ans révolus 	<ul style="list-style-type: none"> CHF 45 Gratuite jusqu'à 25 ans révolus 	Gratuite
	Carte de remplacement dans le monde entier	CHF/EUR/USD 20	<ul style="list-style-type: none"> CHF 20 en Suisse CHF 50 à l'étranger 	Gratuite
	Livraison expresse de la carte	–	CHF 25/envoi	CHF/EUR/USD 25/envoi
	Frais de chargement	1% du montant (min. CHF 5, EUR/USD 3)	Gratuit	<ul style="list-style-type: none"> 1.5% du montant 1% du montant sur Netbanking
	Frais de blocage de la carte	CHF/EUR/USD 10	Gratuit	Gratuit
	Remplacement code NIP	CHF/EUR/USD 10	Gratuit	Gratuit
	Achats	En Suisse	Gratuit	Gratuit
	Transactions en monnaie étrangère	Cours devises à la vente + frais de traitement de 1.75% du montant	0.95% du montant	CHF/EUR/USD 1
	Transactions en CHF à l'étranger	Frais de traitement de 1.75% du montant	0.95% du montant	CHF/EUR/USD 1
Retrait d'espèces	Bancomats en Suisse	4% du montant, min. CHF/EUR/USD 10	CHF 5	CHF/EUR/USD 5
	Bancomats à l'étranger		CHF 7.50	CHF/EUR/USD 7.50
Autres frais	Facture papier	<ul style="list-style-type: none"> CHF/EUR/USD 2/facture Gratuit avec l'application "One" 	–	–
	Remboursement du solde de la carte	CHF/EUR/USD 20	CHF 20	CHF/EUR/USD 20
Services	Outil de gestion online	Application "One" et site viseca.ch	Application "Swiss Bankers" et site swissbankers.ch	Application "Swiss Bankers" et site swissbankers.ch
	Prestations d'assurances	Voir détails sur viseca.ch	–	–

²³ N'est plus proposée pour de nouvelles souscriptions, sauf exceptions

²⁴ Gratuit(e) jusqu'à 25 ans révolus

²⁵ Depuis un compte d'épargne: facturation mensuelle, les 5 premiers retraits annuels sont à CHF 3 chacun. A partir du 6^e retrait: CHF 5/retrait

²⁶ Conditions et frais détaillés disponibles sur viseca.ch

²⁷ Non valable pour les cartes en EUR/USD

²⁸ Conditions et frais détaillés disponibles sur les sites swissbankers.ch et viseca.ch

Cartes de crédit pour sociétés²⁹

		Business Card Argent	Business Card Or	Corporate Card Argent	Corporate Card Or
Mastercard	Clientele	TPE, indépendants, professions libérales, associations		PME et GE	
	Caractéristique	Cartes destinées à simplifier la gestion de vos dépenses professionnelles tout en assurant une totale transparence		Cartes destinées à la gestion de frais complexes nécessitant un outil relié à d'autres interfaces	
	Monnaie	CHF	CHF, EUR, USD	CHF	CHF, EUR, USD
	Comptes	BCGE Entreprises			
	Limite mensuelle	Max. CHF 10'000	Max. CHF 50'000	Max. CHF 10'000	Max. CHF 300'000
Cartes	Cotisation annuelle	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Première carte: CHF 100³⁰ ▪ Carte supplémentaire: CHF 50³⁰ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Première carte: CHF 170, EUR/USD 150 ▪ Carte supplémentaire: CHF 85, EUR/USD 75 	Carte de collaborateur CHF 100/carte ³¹	Carte de collaborateur CHF 170, EUR/USD 150/carte ³¹
	Cotisation annuelle carte de voyage	–	–	CHF 50/carte	CHF 50, EUR/USD 40/carte
	Cotisation annuelle carte d'achat	–	–	CHF 50/carte	CHF 50, EUR/USD 40/carte
	Carte de remplacement dans le monde entier	CHF 20	Gratuit	CHF 20	Gratuit
	Remplacement du code NIP	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
	Achats	En Suisse	Gratuit		
	Transactions en monnaie étrangère	Cours devises à la vente + frais de traitement de 1.5% du montant		Cours devises à la vente + frais de traitement 1% du montant	Cours devises à la vente + frais de traitement 1% pour CHF, 1.5% pour EUR/USD du montant
Retrait d'espèces	Bancomats en Suisse	3.5% du montant, min. CHF 5	3.5% du montant, min. CHF 5, EUR/USD 3.50	3.5% du montant, min. CHF 5	3.5% du montant, min. CHF 5, EUR/USD 3.50
	Bancomats à l'étranger	3.5% du montant, min. CHF 10	3.5% du montant, min. CHF 10, EUR/USD 7	3.5% du montant, min. CHF 10	3.5% du montant, min. CHF 10, EUR/USD 7
	Guichets en Suisse et à l'étranger	4% du montant, min. CHF 10, EUR/USD 7			
Autres frais	Frais de traitement en cas de retard de paiement	CHF 20/facture	CHF 20, EUR/USD 15/facture	CHF 20/facture	CHF 20, EUR/USD 15/facture
Services	Outil de gestion des frais online	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Application "One" et site viseca.ch: gratuit ▪ eXpense: gratuit 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Application "One" et site viseca.ch: gratuit ▪ eXpense: gratuit 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Application "One" et site viseca.ch: gratuit ▪ SmartData Online: CHF 500/an (licence) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Application "One" et site viseca.ch: gratuit ▪ SmartData Online: CHF 500/an (licence)
	Prestations d'assurances	Voir détails sur viseca.ch			

²⁹ Les conditions et frais détaillés des cartes de crédit sont disponibles sur le site viseca.ch

³⁰ Supplément pour le design personnalisé: CHF 40/an

³¹ Supplément pour le logo noir/blanc personnalisé: CHF 400 frais uniques

Trafic des paiements

		Netbanking et Mobile Netbanking	Ordre papier
Paiement en Suisse en CHF	Ordre de paiement ³²	Gratuit ³³	CHF 7/paiement ³³
	Transfert compte à compte (même numéro client)	Gratuit	Gratuit
	Ordre Quick	–	CHF 0.50/paiement ³⁴
	Ordre permanent (création, mutation et annulation)	Gratuit	CHF 7
	Ordre permanent (exécution)	Gratuit ³³⁺³⁵	Gratuit ³³⁺³⁵
	Autorisation de débit direct (LSV)	–	Gratuit ³³
	Versement au guichet postal	–	Tarif postal en vigueur
	Paiement postal refusé pour cause d'erreur de calligraphie sur QR-facture	–	Tarif postal en vigueur
	Business link (confirmation de la réception du fichier)	CHF 15/ordre	–
	Paiement international ³⁷	Ordre de paiement SEPA ³²⁺³⁸	CHF 1/paiement ³³⁺³⁶
Ordre permanent SEPA ³²⁺³⁸ (exécution)		CHF 1/paiement ³³⁺³⁵⁺³⁶	–
Prélèvement SEPA ³²⁺³⁸ (SEPA <i>Direct Debit</i>)		–	CHF 1/prélèvement ³³⁺³⁵⁺³⁶
Ordre de paiement ³²⁺³⁹		CHF 5/paiement ³³ (+ frais de tiers)	CHF 15/paiement ³³ (+ frais de tiers)
Ordre permanent (création, mutation et annulation)		Gratuit	CHF 7/ordre
Frais supplémentaires en cas de paiement international ³⁷	Ordre permanent (exécution)	CHF 5/paiement ³³⁺³⁵ (+ frais de tiers)	CHF 7/paiement ³³⁺³⁵ (+ frais de tiers)
	Tous les frais à la charge du donneur d'ordre	Le donneur d'ordre prend en charge le tarif BCGE, ainsi que les frais de tiers moyennant un forfait de CHF 20. En cas de frais de tiers élevés, la BCGE se réserve le droit de réclamer des frais supplémentaires. Le bénéficiaire reçoit la totalité du montant viré	
	Partage des frais	Le donneur d'ordre prend en charge le tarif BCGE. Les frais de tiers sont à la charge du bénéficiaire	
	Tous les frais à la charge du bénéficiaire	Outre le tarif BCGE, le bénéficiaire prend également en charge les frais de tiers	
Autres frais	Alerte SMS	Gratuit	
	Ordre urgent	Majoration de CHF 25	
	Ordre passé par téléphone, fax ou email	CHF 20	
	Ordre de paiement non structuré	CHF 20	
	Confirmation d'exécution de paiement par téléphone, fax ou email	CHF 15	
	Feuille A4 QR-facture (2 exemplaires)	CHF 0.20/pièce (min. 25 pièces)	

³² Valable également pour un ordre de paiement ARS/EFT

³³ Depuis un compte d'épargne et/ou compte courant de gestion: majoration de CHF 5/paiement ou virement, à l'exception d'un transfert de compte à compte sur une même relation client

³⁴ Ordre à partir d'un compte d'épargne et/ou compte courant de gestion: CHF 5/paiement

³⁵ Non-exécution d'un ordre permanent pour manque de disponible, au-delà de 3 exécutions successives qui ont échoué: CHF 5

³⁶ Depuis un compte BCGE Entreprises: gratuit

³⁷ Paiement à destination/en provenance de l'étranger (en CHF ou en monnaie étrangère) ou paiement en Suisse en monnaie étrangère

³⁸ Single Euro Payments Area paiement en EUR à destination ou en provenance de l'Espace SEPA avec indication d'IBAN et choix du partage des frais (SHA)

³⁹ La BCGE n'exécutera les paiements à destination de l'un des pays de l'UE/AELE que si l'IBAN et le BIC sont renseignés

Chèques et assignations à vue sur banques

		Tarif	Valeur
Emission de chèques	Chèque bancaire	CHF 75 + frais d'envoi	
	Chèque correspondance	CHF 2/chèque, min. 50 chèques par commande	
	Annulation chèque bancaire non utilisé	CHF 50 + frais de correspondant éventuels	
Encaissement de chèques ⁴⁰	Crédit immédiat sauf bonne fin	CHF 20/chèque	<ul style="list-style-type: none"> Chèque en CHF: 7 jours ouvrables Chèque autres monnaies: 12 jours ouvrables
	Crédit après encaissement	CHF 50/chèque	A réception de la couverture
Encaissement de chèques de voyage ⁴¹⁺⁴²	Toutes monnaies confondues	CHF 20/remise	5 jours ouvrables
Effets de change	Frais de traitement en Suisse et sur l'étranger	CHF 80	Maximum 3 jours ouvrables
	Encaissement à réception sur la Suisse	1%, min. CHF 30, max. CHF 500	A réception de la couverture
	Encaissement à réception sur l'étranger	2%, min. CHF 30, max. CHF 500	
	Frais de notification et/ou annulation effets de change	CHF 50 + frais correspondant éventuels	
Autres frais	Frais de prorogation	CHF 50	
	Retour de chèque impayé	CHF 50/chèque + frais d'envoi/frais de correspondant éventuels	
	Blocage chèque de correspondance	CHF 50	
	Demande d'acceptation ou d'aval	CHF 50	
	Avis de sort (avis de paiement ou de non-paiement) pour tous les appoints crédités sauf bonne fin	CHF 50	
	Ordre urgent	Majoration de CHF 25	

⁴⁰ Tarifs valables pour les chèques libellés en CHF. Pour plus d'informations sur les autres monnaies, contacter votre conseiller

⁴¹ Crédit immédiat sauf bonne fin ou paiement en espèces

⁴² Encaissement de chèques de voyage uniquement émis par Swiss Bankers Prepaid Service SA

Conditions générales pour effets de commerce

Conditions générales pour effets de commerce (chèques, effets de change, quittances, etc.) en Suisse et à l'étranger

- En remettant à la banque un ordre d'encaissement touché par le présent tarif, le cédant reconnaît toutes les dispositions de ce dernier
- Les conditions de ce tarif représentent des minima et sont applicables par effet de commerce, si aucune autre disposition n'est prévue
- Si un encaissement entraîne un courrier supplémentaire, ce travail sera calculé séparément
- Les autres frais ainsi que les frais de correspondants ne sont pas inclus dans ce tarif d'encaissement, ils sont ajoutés ou déduits dans la mesure où ils ne sont pas payés par le tiré
- Les taxes et frais seront aussi calculés sur les effets réclamés, impayés et retournés faute d'acceptation
- En cas de livraison sans valeurs d'effets de change, de quittance, etc., les taxes prélevées seront les mêmes que si l'encaissement avait eu lieu
- Si la banque crédite, sauf bonne fin, la contre-valeur des effets de commerce, le crédit est effectué sauf bonne fin, également lorsque les effets de commerce sont payables à la banque chargée de l'encaissement
- La date de réception de l'envoi au comptoir bancaire qui gère le compte est déterminante pour la fixation de la valeur
- Toute responsabilité est déclinée:
 - Pour la présentation en temps utile et la levée à bonne date du protêt des effets "à trop échéance" ou des effets dont l'adresse du tiré est insuffisante
 - Pour les différences de cours sur les effets de commerce en monnaie étrangère
 - Pour la validité et les conséquences d'effets prorogés
- Les effets "sans frais" ne sont notifiés que sur demande expresse du cédant
- A première réquisition de la banque, les cédants ont l'obligation de lui procurer un duplicata de tout appoint égaré ou devenu inutilisable ou de requérir le blocage immédiat de l'effet de commerce et de pourvoir à l'émission d'un effet de commerce de remplacement
- Les règles uniformes, relatives aux encaissements éditées par la Chambre de commerce internationale, sont par ailleurs déterminantes pour l'exécution des encaissements

Check-up

Check-up

CHF 80⁴³

Formule d'abonnement sur 72 mois avec la réalisation de 3 Check-up: CHF 180⁴⁴

⁴³ Non facturé aux clients jusqu'à 25 ans révolus, titulaires de 2 bonus Avantage service, d'un BCGE Plan épargne fonds avec un solde minimum de CHF 5'000, d'un Plan épargne fonds prévoyance, d'un mandat de gestion Best of/Best of Genesis, d'un prêt hypothécaire ou en réalisant une analyse ou une planification auprès du Centre d'expertise Conseil patrimonial et prévoyance

⁴⁴ En cas de souscription durant la période d'abonnement d'une des prestations listées au point 42, un remboursement au prorata temporis sera réalisé (max. CHF 100)

Coffres-forts

		Catégorie	Volume, dm ³	Tarif annuel + TVA
Coffres-forts		1	<11.50	CHF 145
		2	11.60 à 15.90	CHF 185
		3	16 à 24	CHF 230
		4	25 à 38	CHF 280
		5	39 à 73	CHF 450
	Location ⁴⁵	6	74 à 145	CHF 610
		7	146 à 199	CHF 820
		8	200 à 298	CHF 1'125
		9	299 à 620	CHF 2'200
		10	621 à 1'313	CHF 3'650
		11	>1'314	CHF 7'500
	Ouverture forcée		CHF 1'000	
	Clés en dépôt		CHF 200	

Banque Cantonale de Genève

Téléphone: +41 (0)58 211 21 00

E-mail: info@bcge.ch

Site web: bcge.ch

21 agences à Genève

Siège:
Quai de l'Île 17
1204 Genève

Private Banking en Suisse

Quai de l'Île 17
1204 Genève

Lintheschergasse 19
8001 Zurich

Avenue de la Gare 50
1003 Lausanne

Aeschengraben 10
4051 Bâle

